

[Traduction]

Pendant que j'ai la parole, je propose:

Que la Chambre passe maintenant à l'ordre du jour.

M. Riis: Monsieur le Président, je voudrais obtenir certains éclaircissements. Si cette motion est adoptée et que nous passons à l'ordre du jour, pourra-t-on quand même demander aujourd'hui la tenue d'un débat d'urgence?

M. le Président: Je dois informer le leader parlementaire du NPD que, en vertu du Règlement, je ne puis recevoir, à moins que la Chambre consente, une demande de débat d'urgence. Il se peut qu'on puisse obtenir le consentement, mais, pour le moment, c'est la décision que je dois prendre.

M. Riis: Le gouvernement a beau être pressé de passer à l'ordre du jour, monsieur le Président, il ne voudrait sûrement pas qu'on l'accuse d'avoir empêché un député de l'opposition de demander au moins la tenue d'un débat d'urgence. Voilà pourquoi, monsieur le Président, je me permets de vous inviter à voir s'il y a consentement unanime afin que le chef du Nouveau parti démocratique puisse, à l'heure de la réconciliation et de la reprise à neuf, demander du moins la tenue d'un débat d'urgence.

M. le Président: Il faudrait sans doute laisser aux députés l'occasion d'en discuter. A ce que je vois, le député d'Ottawa—Vanier (M. Gauthier) voudrait intervenir.

M. Gauthier: Merci, monsieur le Président. La proposition du leader parlementaire priverait effectivement les partis d'opposition de la possibilité de revenir aujourd'hui au Discours du Trône. Il y est question de passer à l'ordre du jour. Le seul article figurant à l'ordre du jour est une motion des voies et moyens qui ne peut être débattue. Il faut la mettre aux voix. Nous voterons contre, mais quoi? Il faudra ensuite faire une pause à moins que vous ne parveniez à résoudre le problème. Il s'agit de laisser démocratiquement le chef de l'opposition (M. Turner) et le chef du Nouveau parti démocratique s'exprimer aujourd'hui sur le Discours du Trône ou de mettre fin au débat.

M. le Président: Nous entendrons le député de Kamloops, bien sûr. Toutefois, voici de quelle façon nous allons procéder, étant donné qu'on a saisi la présidence d'une motion; le Règlement exige de mettre cette motion aux voix. Je répète donc, pour m'assurer que tous les députés, et particulièrement les nouveaux, ont bien compris, qu'il y aura un vote par oui ou non. Si les résultats de ce vote l'exigent, on pourrait faire retentir la sonnerie pendant 30 minutes pour convoquer les députés.

Naturellement, je ne peux vous garantir que le vote se déroulera ainsi, mais cela est possible. Pendant que la sonnerie fonctionne, les députés des deux côtés de la

Dépôt de documents

Chambre pourraient discuter et en venir à une entente qui faciliterait la tâche du président.

Le député de Kamloops, y a-t-il autre chose?

La Chambre est-elle prête à se prononcer?

Des voix: Le vote.

M. le Président: Que tous ceux qui sont en faveur de la motion veuillent bien dire oui.

Des voix: Oui.

M. le Président: Que tous ceux qui sont contre veuillent bien dire non.

Des voix: Non.

M. le Président: A mon avis, les oui l'emportent.

Et plus de cinq députés s'étant levés:

M. le Président: Convoquez les députés.

(La motion, mise aux voix, est adoptée.)

• (1120)

(Vote n° 2)

POUR

Députés

Anderson	Desjardins	Lewis
Andre	Dobbie	Littlechild
Atkinson	Domn	Loiselle
Attewell	Dorin	Lopez
Belsher	Duplessis	MacDonald
Bernier	Edwards	(Rosedale)
Bertrand	Epp	MacDougall
Bird	Fee	(Timiskaming)
Bjornson	Feltham	MacKay
Blackburn	Ferland	Malone
(Jonquière)	Fontaine	Marin
Blais	Fretz	Martin
Blenkarn	Friesen	(Lincoln)
Bosley	Gérin	Masse
Bourgault	Gibeau	Mayer
Boyer	Gray	Mazankowski
Brightwell	(Bonaventure—Îles-de-	McCreath
Browes	la-Madeleine)	McDermid
Cadioux	Greene	McDougall
Campbell	Guilbault	(St. Paul's)
(Vancouver Centre)	Gustafson	McKnight
Cardiff	Halliday	Merrithew
Casey	Harvey	Mitges
Chadwick	(Chicoutimi)	Monteith
Champagne	Hawkes	Moore
(Saint-Hyacinthe—	Hicks	Nicholson
Bagot)	Hockin	Nowlan
Champagne	Hogue	Oberle
(Champlain)	Holtmann	O'Brien
Clark	Horner	O'Kurlcy
(Yellowhead)	Horning	Paproski
Clark	Hudon	Plamondon
(Brandon—Souris)	Hughes	Porter
Clifford	Jacques	Pronovost
Cole	James	Redway
Collins	Jelinek	Reid
Cook	Johnson	Reimer
Cooper	Joncas	Ricard
Corbeil	Jourdenais	Richardson
Corbett	Kempling	Robitaille
Côté	Kilgour	Roy-Arcelin
Couture	(Edmonton Southeast)	Schneider
Crosbie	Kindy	Scott
(St. John's Ouest)	Koury	(Victoria—Haliburton)
Crosby	Landry	Scott
(Halifax Ouest)	Langlois	(Hamilton—Wentworth)
Darling	Larrivée	Shields
DeBlois	Layton	Siddon
de Cotret	Leblanc	Sobeski
Della Noce	(Longueuil)	Soetens